



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **28 janvier 2019**

Délibération n° 2019-3295

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Extension des locaux du service de santé au travail (SST) - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des ressources humaines

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Grivel

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 8 janvier 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 30 janvier 2019

*Présents* : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vial, Vincendet.

*Absents excusés* : Mme Rabatel, M. Bernard (pouvoir à M. Sécheresse), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Iehl), Peytavin (pouvoir à M. Millet), Pietka (pouvoir à M. Bravo), M. Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Mmes Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

*Absents non excusés* : M. Aggoun.

**Conseil du 28 janvier 2019****Délibération n° 2019-3295**

commission principale : finances, institutions, ressources et organisation territoriale

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Extension des locaux du service de santé au travail (SST) - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des ressources humaines

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 20 décembre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

Le SST prend en charge l'ensemble des 9 200 agents de la Métropole de Lyon, sous la forme de consultations médicales, d'entretiens infirmiers mais aussi d'entretiens individuels avec les psychologues, avec des temps de terrain et des temps de coordination pluridisciplinaire dans lesquels interviennent d'autres professionnels : assistantes sociales, préventeurs, mission handicap. Le potentiel de passages par jour est estimé à 80/100 agents, toujours sur rendez-vous, très exceptionnellement sur une intervention en urgence, même si cette mission de soin n'est pas la vocation première de la médecine de prévention.

Le SST est installé au niveau -1 de l'Hôtel de Métropole (HDM). Cette localisation est pertinente et se justifie par le nombre d'agents présents dans un rayon très proche (HDM, M+M, Grand Angle, Porte Sud) et par la présence de la majorité des fonctions support avec lesquelles travaillent les équipes de la médecine de prévention, et notamment celles représentées par la direction des ressources humaines (DRH).

Cependant, la configuration actuelle des locaux ne permet pas :

- d'atteindre la cible organisationnelle du service par le recrutement d'un 4<sup>ème</sup> médecin et éventuellement d'un 5<sup>ème</sup> médecin,
- de rapprocher les psychologues de leurs collègues. Actuellement, elles partagent un bureau de 26 m<sup>2</sup> à 3 au 1<sup>er</sup> étage de l'HDM et utilisent/partagent un box de réunion (salle n° 1) pour les entretiens avec les agents, ce qui ne permet pas de recevoir en simultané. L'espace libéré pourrait être affecté à la mission handicap qui reçoit également des agents et qui est localisée sur le plateau du 1<sup>er</sup> étage,
- de mettre en place les entretiens infirmiers de façon optimale. Les infirmières ne disposent pas de bureau fermé permettant la confidentialité nécessaire pour des entretiens médicaux.

**II - Description du projet**

La relocalisation de l'atelier menuiserie de l'unité HDM (service maintenance des bâtiments métropolitains de la direction patrimoine et moyens généraux, DPMG) et de la salle de réunion des syndicats permettent de récupérer 170 m<sup>2</sup> de surface supplémentaire en contiguïté avec les locaux actuel du SST au niveau -1. La surface consacrée au SST sera ainsi portée à 489 m<sup>2</sup>, intégrera l'ensemble des besoins exprimés par le service utilisateur des locaux et permettra de remédier à des dysfonctionnements majeurs liés à la configuration actuelle des locaux (création d'un véritable accueil garantissant la confidentialité des échanges, regroupement du service sur une implantation unique, etc.). Le coût de l'opération est évalué à 600 000 € TTC.

En lien avec le projet de sécurisation des accès à l'HDM porté par le service maintenance bâtiments métropolitains de la DPMG, il est prévu, dans l'opération, la reprise de la façade côté menuiserie, donnant accès au nouvel ascenseur, pour être identique à la façade côté rue Paul Bert (mur de soubassement surmonté de parois vitrées). Ces dépenses, ainsi que celles liées au percement d'un mur de refend, expliquent le coût assez élevé de ce projet, qui ne se limite donc pas à un simple changement de destination de locaux existants. Une partie des travaux sera réalisée par les équipes de régie de la DPMG, afin de limiter les dépenses. La date de mise en service des nouveaux locaux est prévue pour septembre 2019.

### III - Individualisation d'autorisation de programme

Le coût prévisionnel de cette opération est évalué à 600 000 € TTC, à la charge du budget principal ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions, ressources et organisation territoriale ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** la réalisation des travaux d'extension du SST au niveau - 1 de l'HDM.

**2° - Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme P28 - Fonctionnement de l'institution, pour un montant de 600 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal - exercice 2019 sur l'opération n° 0P28O7212 - extension des locaux du service santé au travail.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 30 janvier 2019.**